



Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire

le jeudi 16 juin 2016 à 11h00 à la grande salle de Bex
(liste de présence de 10h15 à 10h45)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée - opérations préliminaires.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice 2015.
3. Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes de l'exercice 2015.

4. Décisions relatives à :

- a) l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2015.
- b) l'emploi du bénéfice résultant du bilan :
 - dividende ordinaire brut de 5 %
représentant CHF 15.00 par action de 1^{re} classe CHF 229'980.001)
 - dividende ordinaire brut de 5 %
représentant CHF 7.50 par action de 2^e classe CHF 16'650.00
 - dividende ordinaire brut de 5 %
représentant CHF 15.00 par action de 3^e classe CHF 105'000.00
 - report à nouveau CHF 3'869'459.97
 - CHF 4'221'089.97
- 1)
 - actions 1^{re} classe CHF 4'662'000.00
 - déduction des propres actions CHF - 62'400.00
 - capital rémunéré CHF 4'599'600.00

La distribution aux actionnaires des dividendes sera proposée à l'assemblée générale. En cas d'approbation, les dividendes sur les actions de 1^{re} classe seront payables, sans frais, contre remise du coupon no 14 à partir du 17 juin 2016 sous déduction de l'impôt anticipé de 35 % uniquement au siège de la société, sis à l'Avenue de la Gare 19 à Bex. N° de valeur : 247790. Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions pourront être rétribués.

- c) la décharge aux membres du Conseil d'Administration.
5. Elections :
Conseil d'Administration: aucun mandat n'arrive à échéance lors de la présente assemblée générale.
Organe de révision: proposition du Conseil d'Administration de renouveler le mandat de la société Ernst & Young SA, Lausanne (siège principal à Bâle), en qualité d'organe de révision, pour la révision des comptes 2016.

6. Divers et propositions individuelles.

Les questions et propositions devront être déposées par les actionnaires au plus tard le 6 juin 2016, au siège de la société à Bex. Le bilan, les comptes, le rapport de gestion et celui des réviseurs sont à la disposition des actionnaires justifiant de la propriété des titres, dès le 27 mai 2016, au siège de la société à Bex.

Les porteurs d'actions de 1^{re} classe peuvent, sur présentation des titres ou des certificats de dépôt bancaire, retirer leur carte d'admission jusqu'au 15 juin 2016, au siège de la société à Bex.

Informations générales

Autorisation de participer / cartes d'admission

Conformément au nouvel art. 697m CO, seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 15 juin 2016, à 17h00, pourront exercer leur droit de vote.

La possibilité est toutefois offerte aux actionnaires qui n'ont pas fait les démarches en temps opportun de s'inscrire au registre des actions directement au bureau d'entrée de l'Assemblée générale, entre 09h45 et 10h15. Pour rappel, conformément au nouvel art. 697i CO, les détenteurs d'actions doivent s'identifier au moyen d'une pièce de légitimation officielle comportant une photographie pour les personnes physiques, d'un extrait du registre du commerce pour les personnes morales suisses ou d'un extrait du registre du commerce certifié conforme pour les personnes morales étrangères, et présenter leurs actions originales. Conformément au nouvel art. 697j CO, les détenteurs d'actions au porteur ou nominatives dont la participation atteint ou dépasse le seuil de 25% du capital-actions ou des voix, doivent annoncer le prénom, le nom et l'adresse de la personne physique pour le compte de laquelle ils agissent en dernier lieu (ayant-droit économique).

A l'issue de l'assemblée, la société invite les actionnaires au repas habituel.

Bex, le 27 mai 2016

Forces Motrices de l'Avançon SA
Pour le Conseil d'Administration :

Pierre-Alain Urech, président
Annick Zwissig, secrétaire